

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU Mardi 15 mai 2012 à 20 H 30

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. PERRIN Jacques, Maire, a pris les décisions suivantes :

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Approuve les statuts de la Communauté des Vals d'Aix et Isable modifiés

Approuve la délibération de l'EPCI qui approuve les statuts et acte le transfert de compétence de la cuisine centrale de la Commune de Souternon à l'intercommunalité, ainsi que le coût des dépenses liées aux compétences transférées.

EXTENSION ET REHABILITATION DES SANITAIRES DU CAMPING : AVENANTS DE REAJUSTEMENTS DE CREDITS

En vue de permettre une bonne exécution de l'extension et de la réhabilitation des sanitaires du camping municipal de la Pra, des travaux modificatifs et nouveaux ont dû être exécutés par les entreprises.

Le Conseil Municipal approuve les avenants de plus values avec les entreprises CHARGROS, BOURGIER, GRANGE, les avenants de moins value avec les Sociétés CB RAVALEMENT et les avenants de plus et moins values avec les entreprises CHEVALIER Fils et TOITURES ROANNAISES.

CREATION D'UN REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Adopte un règlement du service assainissement collectif qui définit les relations entre le service d'assainissement collectif de la commune de Saint Germain Laval et l'utilisateur du service, ainsi que les conditions et les modalités auxquelles est soumis le déversement des eaux usées dans les réseaux d'assainissement.

AMENAGEMENT CHEMIN DES VIGNES

Donne connaissance à l'Assemblée, suite des bornages contradictoires de parcelles, de nouvelles surfaces cédées à titre gratuit par les riverains ainsi que des surfaces rétrocédées aux riverains à titre gratuit en vue de l'aménagement du prolongement du chemin des Vignes jusqu'au chemin du Pressoir. Prévoit la réalisation d'une enquête publique.

DEMANDES DE SUBVENTION

Accorde des subventions exceptionnelles à la Section des Jeunes Sapeurs Pompiers des Gorges de la Loire et au Comité des Fêtes pour organisation du 13 juillet 2012 et de la fête patronale 2012

DEMANDE DE MISE EN PLACE AVANCE REMBOURSABLE AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE POUR LA REALISATION DE LA STATION D'EPURATION

Sollicite la mise en place d'une avance remboursable pour les travaux de la station d'épuration auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR RESTAURATION ECOLOGIQUE DES BERGES DE L'AIX

Sollicite un financement auprès de l'agence de l'Eau Loire Bretagne pour le projet de restitution naturelle des berges de l'Aix au droit du camping de ST GERMAIN LAVAL.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les permanences pour la tenue des bureaux de vote ont été fixées pour les 10 et 17 juin 2012 de 8 heures à 18heures.